



Garde exclusive d'un enfant de 2 ans.

Par **moi18**, le **25/10/2016** à **10:33**

Bonjour,

Mon fils va avoir 2 ans en décembre et je me suis séparée du papa en début d'année. Nous faisons actuellement une garde alternée.

En septembre prochain, mon fils va aller à l'école. Mon ex compagnon n'a pas le permis, c'est donc moi qui fait tous les trajets. Je ne souhaite pas qu'il aille dans l'école de la ville de mon ex car je mets 15 min pour y aller et ma nounou ne pourra pas faire les trajets pour aller le chercher.

Mon ex compagnon est au RSA depuis 3 ans.

Devant le JAF, puis je demander la garde exclusive ? ai-je des chances de l'obtenir ? et combien de temps avant septembre dois-je faire les démarches si mon ex- compagnon ne veut pas déménager ?

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **25/10/2016** à **11:47**

Bonjour,

Déjà, votre ex n'était pas votre "conjoint" mais votre "compagnon". Ne sont "conjoints" que les gens mariés, donc joint par un contrat : le mariage.

Vous avez tout intérêt à faire votre demande auprès du JAF dès maintenant car les délais sont longs et, en juillet-août arriveront les vacances judiciaires. Vous en profiterez pour réclamer une pension alimentaire qui, aussi faible qu'elle soit eu égard au peu de revenus de votre ex, devra le responsabiliser vis à vis de son fils.

Par **moi18**, le **25/10/2016 à 14:11**

merci pour votre reponse très rapide.

quels sont mes chances devant le juge? j ai peur que l on me dise que j ai accepté de faire une garde partagée jusqu'ici, qu il faut continuer comme cela et que par consequent c'est a moi de faire les trajets pour l emmener à l ecole?

Par **Tisuisse**, le **25/10/2016 à 14:23**

Non, la garde partagée, ou plutôt "alternée" n'a pas été fixée par un juge mais seulement grâce à un accord tacite entre vous. Depuis, vous avancez de nouveaux arguments et le JAF en tiendra compte. C'est pourquoi, vous ne devez pas tarder à faire votre demande.

Par **moi18**, le **25/10/2016 à 14:27**

d accord merci pour vos conseil bonne journée